



SUD La Hague <sud.anc.lahague@gmail.com>

activité partielle : négociation niveau Groupe/position de SUD sur les postes de sécurité !

SUD Orano Cycle La Hague <sud.anc.lahague@gmail.com>

5 avril 2020 à 13:01

À : jean-pierre.bara@orano.group, laurent.cheroux@orano.group, pierre-emmanuel.joly@orano.group, cedric.noyer@orano.group, kaddour.misserghini@orano.group

Cc : cgt-oranolahague <cgt-oranolahague@orange.fr>, G-ORN-ELH-CFDT <G-ORN-ELH-CFDT@orano.group>, G-ORN-ELH-CFE-CGC <g-orn-elh-cfe-cgc@orano.group>, G-ORN-ELH-FO <G-ORN-ELH-FO@orano.group>, G-ORN-ELH-UNSA-SPAEN <G-ORN-ELH-UNSA-SPAEN@orano.group>, "FERRE Daniel (ORANO)" <daniel.ferre@orano.group>, "MULLER Pierre (ORANO)" <pierre.muller@orano.group>, "LECONTE Sandrine (ORANO)" <sandrine.villette@orano.group>, "FAUCHON Pascal (ORANO)" <pascal.fauchon@orano.group>, "DAVOURIE Bruno (ORN-RE)" <bruno.davourie@orano.group>

Cci : SUD ANC La HAGUE <sud.anc.lahague@gmail.com>

Bonjour à toutes et à tous,

SUD se permet de vous écrire pour évoquer une position sur le futur accord "activité partielle", **sur le point précis des postes de sécurité.**

Nos réflexions se valent pour l'ensemble des établissements de notre Groupe.

SUD peut encore comprendre, à la vue de la crise que nous traversons, le recours à des mesures d'activité partielle. **Mais nous nous opposons fortement à ce que ces mesures puissent toucher les salariés étant en service continu sur des postes de sécurité.**

En effet, dans un souci de cohérence d'impératif absolu de sûreté/sécurité, **il nous semble essentiel de placer tout le personnel travaillant en service continu sur des postes de sécurité en "réserve", et donc hors champ d'application du potentiel futur accord, afin qu'il soit mobilisable.**

Nous convenons tous que la sûreté/sécurité est garante de la pérennité de notre secteur. **Pérennité pour laquelle nous nous œuvrons toutes et tous au quotidien.**

Comment pourrait-il être entendable pour l'ensemble des salariés, et pour la population, que nous placions le personnel de sûreté/sécurité en chômage partiel ? **Ce sont ce genre de positions qui impactent négativement notre filière et non des positions visant à garantir le plus haut niveau de sûreté/sécurité.**

Sur l'Etablissement de la Hague faudrait-il se satisfaire que la Direction place seulement deux salariés en réservistes par équipe ? Sur quel document s'appuie t-elle ? Y a-t-il un plan pandémie ? Pourquoi sur certains secteurs les deux réservistes sont hors fonction CDQ/adj CDQ et sur d'autres non ? Pourquoi le nombre de réservistes diffère t-il selon les installations du coup ? Que fait-on, par exemple, si on perd la faculté de mobiliser, du fait de la pandémie actuelle n'ayant pas atteint son pic, une équipe, deux équipes ou 40% du personnel d'un atelier ?

Depuis quand des décisions de cette importance sont prises sans information/consultation des instances, sans procédure qui les encadre, sans mise en copie des autorités qui nous régissent ?

Enfin, nous notons que non seulement une mesure d'activité partielle sur les salariés en service continu sur les postes de sécurité serait aberrante d'un point de vue sûreté/sécurité, mais en plus elle serait porteuse d'inéquité et de RPS.

Pour information, sur la Hague, notre voisin CNPE EDF de Flamanville, a activé son plan de pandémie et leurs mesures peuvent à minima être observées.

Pour finir, nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous lire et **nous vous soutenons avec force dans le cadre des négociations qui se poursuivent afin que l'ensemble du personnel soit le moins impacté possible.**

Salutations,

L'équipe SUD Orano Cycle La Hague

SUD



SOLIDAIRES - UNITAIRES - DEMOCRATIQUES



Garanti sans virus. www.avast.com